

Flash Tri

Le journal d'informations du SIVED Nouvelle Génération - HIVER 2019/2020



**Je composte,
tu compostes,
nous compostons !**

Nos solutions pages 14 et 15

Le zéro déchet

Décryptage de ce nouveau mode de vie

Les Espaces-triS

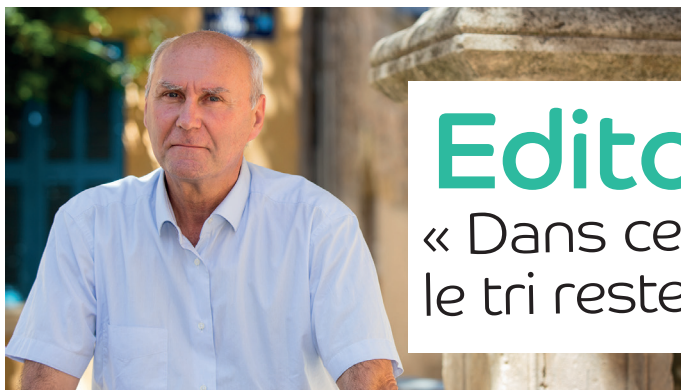
accueillent tous vos déchets triés

Nos solutions

pour vos déchets spécifiques



SIVED
Nouvelle Génération



Editorial

« Dans ce contexte,
le tri reste encore plus d'actualité »

Prévention, collecte, transport, traitement, vous le savez le SIVED Nouvelle Génération est sur tous les fronts pour vous assurer le meilleur service au moindre coût dans le domaine de l'élimination des déchets ménagers. Cependant nous évoluons dans un environnement réglementaire qui nous invite sans cesse à revoir nos scénarios de collecte et à repenser, ou à préciser, les filières technologiques qui assureront demain le traitement de nos déchets, et à quel prix ?

En ce qui concerne la collecte, si nous tendons vers un « porte à porte » réel, c'est-à-dire que nous souhaiterions que chaque « portail » ou que chaque entrée de propriété, dispose d'un conteneur « jaune » et d'un conteneur « vert », c'est pour qu'à terme nous soyons en capacité de rapprocher le coût du service de la quantité de déchets réellement jetée...

Vous savez en effet, et on nous le reproche souvent, alors même que cette situation ne dépend pas du SIVED NG, que le financement de l'élimination des déchets est assuré par la TEOM qui est proportionnelle à la surface de vos maisons.

Le fait que tous, ou presque, soyez en « porte à porte » réel, nous permet d'envisager à terme de faire payer ce service proportionnellement au nombre de fois que vous présenterez vos conteneurs au moment du passage des camions de collecte. Nous en reparlerons le moment venu puisqu'il s'agit d'une demande forte de beaucoup d'entre vous.

De plus, le fait que nous soyons obligés de collecter séparément les déchets fermentescibles, essentiellement ceux produits dans nos cuisines avant et après repas, nous invitera à créer probablement une collecte supplémentaire, motivant d'autant plus le passage à une collecte par semaine, que vous venez d'expérimenter récemment.

En ce qui concerne le traitement, historiquement, les villes ne possédant que peu de surfaces disponibles, mais disposant d'un habitat dense avec possibilité de chauffage collectif, se sont orientées naturellement vers l'incinération de leurs déchets.

À l'inverse, dans nos milieux ruraux, disposant de plus d'espace, mais avec peu d'installations à chauffer du fait de leur habitat dispersé, le traitement des déchets s'est orienté vers des installations de stockage.

Le choix que nous avons fait au SIVED NG, reste donc l'option « stockage », qui sera réalisé à GINASSERVIS, à la condition que nous n'enfouissions que des déchets dits ultimes, c'est-à-dire ceux pour lesquels il n'est plus possible d'envisager ni une valorisation matière ni une exploitation énergétique de ces déchets. Dans ces conditions, il faudra nous doter d'un équipement capable, dans le prolongement de la collecte sélective mise en place sur notre territoire, de trier mécaniquement et automatiquement nos ordures ménagères résiduelles... Ce sera notre travail de demain.

En attendant les lieux de stockage en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur se font rares, d'où les menaces qui planent sur nous, mais aussi sur les autres collectivités alentours et sur les entreprises qui génèrent des déchets de chantier. Ce manque de capacité de stockage se traduit par des risques de suspension de nos collectes, comme nous avons failli le vivre courant novembre, malgré un travail d'anticipation important de nos services. Un risque que nous avons jusqu'à ce jour toujours su contenir au prix de quelques frayeurs et sans impact économique sur le coût de ce service.

C'est l'occasion pour nous de vous rappeler la nécessité d'encore mieux trier vos déchets, un tri qui a vu ses performances s'améliorer ces derniers temps, grâce à la fois aux dispositifs mis en place par le SIVED NG, mais aussi par une prise de conscience collective qui commence à porter ses fruits.

Je remercie tous ceux qui sont allés au bout de cet édito, qui se veut un peu technique et répétitif, mais qui à la lumière des réactions et des questions posées quotidiennement s'avérait nécessaire.

Soyez-en sûrs, nous reparlerons de tout ça en 2020, mais en attendant, je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année ! Souvenez-vous que nous œuvrons tous à l'amélioration de notre quotidien, mais aussi que « Nous travaillons pour les Hommes qui viendront ».

Flash Tri, le journal d'informations du SIVED NG

Création : Laura GUIX - service communication SIVED NG

Impression : Imprimerie ZIMMERMANN

Distribution : Val d'Issole Distri

Tirage : 44 000 exemplaires

N° ISSN : 2609-763X



André GUIOL
Président du SIVED NG

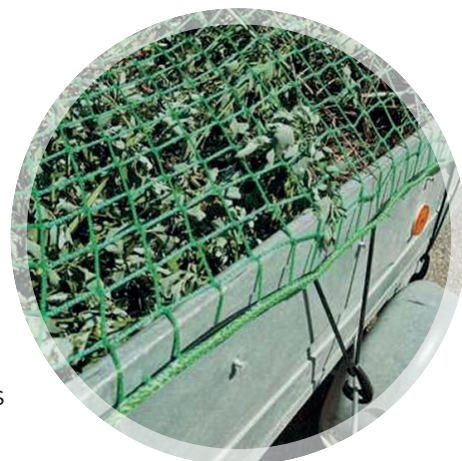
Actualités

L'essentiel à retenir

Le bon réflexe

un filet sur votre remorque

Lors de vos apports en Espaces-triS, notamment quand vous transportez des plastiques légers et des végétaux, nous vous invitons à couvrir votre remorque avec un filet ou une bâche afin d'éviter les envols. Votre geste contribuera à garder les bords des routes propres.



©WDnet Studio

Poule Position

L'opération victime de son succès

Moins de déchets pour des œufs frais. C'est dans ces quelques mots que peut se résumer l'opération Poule Position. Initiée en 2015 et reconduite chaque année depuis, l'opération revient cette année sous une nouvelle forme. Pour garantir l'engagement de chacun, une participation de 30€ a été demandée. En échange, les participants repartent avec un poulailler, qui une fois installé, accueillera un duo de poules. **En seulement 11 jours, les 300 poulaillers ont été réservés.** Nous espérons pouvoir reconduire l'opération l'an prochain.

Suivez nos actualités sur notre page Facebook : SIVED 83



N'abandonnez pas votre sapin

donnez-lui une seconde vie !

Nous réceptionnons gratuitement vos sapins sur nos Espaces-triS. Ils seront ensuite acheminés sur notre installation à Tourves, le Pôle de Valorisation des végétaux. Après une première étape de broyage, ils seront transformés et valorisés en amendements agricoles. Déposés à côté des bacs, ils seront ramassés par les services techniques, sans certitude de valorisation et impliquant un coût supplémentaire pour les communes.



@Azur13

Collecte en bacs individuels

Le service a évolué, les comportements aussi !

Au mois de septembre le service a évolué vers la collecte en bacs individuels dans les zones pavillonnaires de 16 communes du territoire. Nous sommes conscients que la mise en place n'a pas toujours été facile et nous tenons à vous remercier pour votre patience et votre adhésion.

Quelques semaines après le démarrage les résultats sont encourageants et témoignent que les gestes de tri sont acquis, BRAVO :

+ 40% d'emballages et -16% d'ordures ménagères



@SIVED NG

Décryptage : le zéro déchet



Plus qu'une mode, qu'un mouvement, le zéro déchet est avant tout une prise de conscience. Celle-ci part de l'observation effrayante de notre société de consommation et de l'énorme quantité de déchets que nous produisons. Un bilan insupportable à long terme pour notre planète et notre porte-monnaie. De ce constat naît une volonté de changer la donne !

Il est vrai que le problème doit être pris à la source par les politiques et les industriels mais les actions individuelles ont aussi des impacts positifs. Il est à la portée de chacun d'agir à son échelle, de faire sa part !

Tendre vers le zéro déchet dans sa vie quotidienne c'est le défi choisi et relevé par des millions d'individus et de familles françaises depuis quelques années.

Il ne s'agit pas simplement d'améliorer le tri des déchets mais de repenser ses habitudes de consommation pour en produire moins.

Si la tâche vous semble compliquée, voici les 5 grands principes de ce mode de vie. Il ne serait pas étonnant que vous en appliquiez déjà certains.



Refuser

Le point de départ, c'est de refuser tout ce dont on n'a pas besoin en commençant par les objets à usage unique.



Réduire

Achetez en vrac, privilégiez les gros conditionnements, collez un stop pub sur votre boîte aux lettres.



Réutiliser

Empruntez, louez ou achetez d'occasion. Donnez à ceux qui en ont besoin les objets dont vous ne vous servez plus.



Recycler

Triez les déchets qui ne peuvent être évités afin qu'ils soient transformés en nouvelle matière utile à une production



Revaloriser

Composter ou broyer ses déchets de cuisine et ceux du jardin.

Le SIVED NG et Ecoscience Provence accompagnent les Foyers Z'Héros Déchet

Lancée en 2017 pour répondre aux enjeux de réduction des déchets, l'opération Foyers Z'Héros Déchet accompagne les foyers sur la base du volontariat à travers des défis à relever et des ateliers autour des thèmes du compostage, du gaspillage alimentaire, de la fabrication de produits ménagers et d'hygiène maison, etc.

La première édition a permis à la plupart des foyers de réduire leur production de déchets de 60% en seulement six mois. Un joli score qui atteint même les 80% pour certaines familles. L'objectif de départ est largement dépassé.

Cette aventure crée du lien, elle invite à participer aux ateliers en famille, partager son expérience avec les autres participants, installer un composteur dans son quartier, participer à des trocs, prêter ou emprunter la perceuse de son voisin, etc.

S'engager dans la démarche ce n'est pas une somme de contraintes mais un réel challenge ludique qui va changer votre vie !

L'édition 2019 rassemble 40 foyers, contre 20 en 2017.



©SIVED NG

Atelier compostage : à la découverte des petites bêtes qui habitent le composteur



©VAR MATIN

La famille GOSSET, participante de la première édition en 2017. Ici, à leur domicile, en pleine fabrication de produits ménagers.

Consommer responsable sur le territoire, c'est possible avec le label Commerce Engagé



Agir localement, consommer autrement.



Le label Commerce Engagé, présent sur le territoire, regroupe des commerçants inscrits dans une démarche d'amélioration continue. Ils s'engagent notamment à réduire et trier leurs déchets et proposent des produits locaux.

Le label se décline pour les producteurs, restaurateurs et les marchés. Il a vocation à rapprocher ces professionnels des consommateurs pour préserver notre environnement et dynamiser l'économie locale. A ce jour, le territoire compte plus de 100 acteurs engagés.

Découvrez les commerces labellisés proches de chez vous sur : www.commerce-engage.com

Une démarche portée par Ecoscience Provence, partenaire du SIVED NG



©Agglomération Provence Verte

Pour tous vos déchets triés direction l'EspacE-triS

Treize Espaces-triS réceptionnent gratuitement tous les objets et matériaux qui ne vont pas dans les ordures ménagères.

Pour vous débarrasser de vos déchets triés, vous disposez d'un réseau de 13 Espaces-triS à : Bras, Brignoles, Cotignac, Entrecasteaux, Forcalqueiret, Nans-les-Pins, Plan d'Aups, Pourrières, La Roquebrussanne, Rougiers, Saint- Maximin, Tourves et Le Val.

Initialement créés pour réceptionner les déchets les plus volumineux, les déchèteries connaissent aussi leur nouvelle génération : les Espaces-triS. Ils réceptionnent tous vos déchets triés, des plus petits aux plus gros, soit près d'une trentaine de flux. Savez-vous que vous pouvez y déposer vos radiographies, pots de peintures, bouteilles de gaz, piles, bouchons en liège, huiles de vidanges, ampoules et néons, etc.

Plus qu'un lieu de déballe, les Espaces-triS sont accueillants et pratiques. Une attention particulière est portée à la propreté et à l'accueil. Certains sites sont ouverts entre 12h et 14h ; d'autres le dimanche matin ou les jours fériés.

La fréquentation est croissante, signe que vous jouez de plus en plus le jeu du tri et de la valorisation de vos déchets !



©SIVED NG

Ici l'EspacE-triS Terrubi à Le Val. Consultez les adresses, jours d'ouverture, horaires d'accueil, conditions d'accès, liste des déchets et matériaux acceptés sur notre site internet : www.sived83.com/les-espaces-tris

408 kg

C'est la quantité moyenne de déchets menés par un habitant du SIVED NG chaque année en Espace-triS, dont :

139 kg de végétaux

92 kg de gravats

79 kg d'encombrants

37,4 kg de bois

17,5 kg de métaux

16,5 kg de meubles

13 kg de DEEE¹

10,2 kg de cartons

2,5 kg de DDS²

1,3 kg autres déchets³

Dans le cas où vous ne seriez pas en capacité d'apporter un déchet volumineux dans un Espace-triS, **vous pouvez vous inscrire gratuitement à la collecte des encombrants** pour qu'il soit collecté sur la voie publique devant votre domicile. Toutes les infos sur notre site internet : www.sived83.com

1 : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques, voir page 8
2 : Déchets Diffus Spécifiques (déchets dangereux), voir page 10
3 : pneumatiques, radiographies, bouteilles de gaz etc

Zoom sur les textiles usagés



©ECO TLC

Textiles d'habillement, linges de maison et chaussures peuvent être déposés dans les colonnes à textiles.

Ils doivent être propres et secs, placés dans des sacs bien fermés et les chaussures liées par paire.

Quelque soit leur état, troués, tâchés ou abîmés, offrez leur une deuxième vie.

Trouvez une colonne ou un point de collecte proche de chez vous :

www.lafibredutri.fr/je-depose



Et après, que deviennent vos textiles usagés ?

58% sont réutilisés

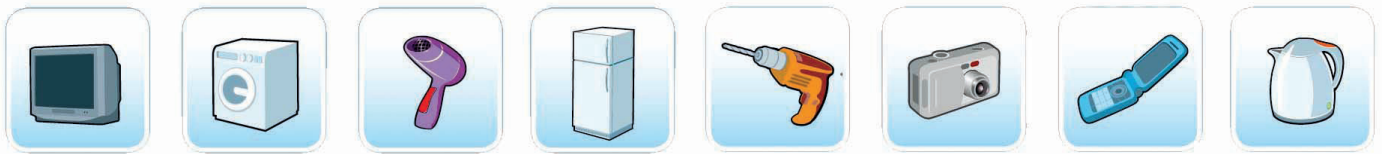
41% sont recyclés

1% non valorisés

Nos solutions pour les DEEE

DEEE, qu'ès aco ?

Les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques sont issus d'objets qui fonctionnent grâce à un courant électrique, une pile ou un accumulateur : les appareils électroménagers, les ordinateurs, les téléphones portables, les jouets hors d'usage, etc.



Donnez une seconde vie à vos équipements :



En magasin ou lors de la livraison : pour les petits appareils, des bacs de recyclage sont disponibles dans les magasins. Pour les plus volumineux, lors d'un achat, votre revendeur à l'obligation de reprendre gratuitement l'ancien.



En Espace-triS : vous pouvez déposer tous vos appareils électriques, quelle que soit leur taille, en état de marche ou hors d'usage, dans un des 13 Espaces-triS du territoire.



Don à une association : Si votre appareil fonctionne encore, donnez-le à une association ou à une ressourcerie. Il sera remis en état et revendu à prix solidaire.

Que deviennent-ils ?

Les appareils ne pouvant être réparés sont envoyés dans un centre de traitement où ils sont dépollués et démontés ; s'ensuit un tri par matières :

Les plastiques d'une cafetière peuvent être recyclés, notamment en pièces pour l'automobile.

Les métaux ferreux d'un réfrigérateur sont réutilisés pour faire des armatures métalliques pour la construction.

Les métaux non ferreux l'aluminium est utilisé dans la fabrication de pièces automobiles. Le cuivre sert à la fabrication de nouveaux câbles.

Le verre des tubes cathodiques sert à fabriquer des matériaux abrasifs pour les opérations de décapage.

Pour en savoir plus sur la collecte et le recyclage de vos appareils, rendez-vous sur : www.ecosystem.fr

ecosystem
recycler c'est protéger

Nos solutions pour les lampes

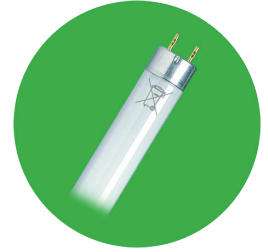
Les lampes qui se recyclent



lampes fluo-compactes



lampes à LED



tubes fluorescents

Les lampes qui se recyclent ont des formes très variables, mais elles portent toutes le même symbole « poubelle barrée » sur le culot, signifiant qu'elles ne doivent pas être jetées dans les ordures ménagères.



La collecte des lampes



Rapportez vos lampes en Espaces-triS : les 13 déchèteries du territoire sont toutes équipées de points de collecte pour vos lampes. La liste des Espaces-triS, les adresses et les horaires d'accueil sont disponibles sur : www.sived83.com/le-service/les-espaces-tris/



Rapportez vos lampes en magasin : tout magasin qui vend des lampes a l'obligation de reprendre les lampes usagées de ses clients (commerce de proximité, grande surface, magasin de bricolage, etc.). La liste des magasins est disponible sur : www.recyllum.com/particuliers/

Que deviennent vos lampes usagées ?

Les lampes sont prises en charge par un éco-organisme à but non lucratif : Recylum. Grâce à l'éco-contribution que chacun paie à l'achat d'une lampe neuve, Recylum organise la collecte et le recyclage des lampes en France. Les lampes sont recyclables jusqu'à 90% de leur poids. Leur tri est d'autant plus intéressant !

Pour en savoir plus sur la collecte et le recyclage de vos lampes, rendez-vous sur : www.recyllum.fr

Nos solutions pour les déchets dangereux

Les déchets dangereux, aussi appelés déchets diffus spécifiques, sont issus des activités d'entretien, de bricolage, de jardinage et autres petits travaux. Souvent chimiques ces déchets représentent un risque pour votre santé et notre environnement.



En aucun cas, ils ne doivent se retrouver dans la poubelle ou dans les canalisations.



Ils nécessitent une collecte et un traitement particuliers. **Nous vous invitons à les porter en Espace-triS**, si possible dans leur emballage d'origine. Si le produit n'est plus dans son emballage d'origine, il est important de l'identifier en collant une étiquette sur le nouvel emballage. Cette identification permet aux agents de **trier correctement et d'éviter les accidents liés au mélange de produits non compatibles.**

Que deviennent-ils ?



Les métaux, les huiles, les acides et les bases sont récupérés pour être réutilisés. Les autres composants sont incinérés, la chaleur générée est récupérée puis réutilisée dans des systèmes de chauffage ou pour créer de l'électricité.

Nos solutions pour les piles

82% des français déclarent trier leurs piles, mais sur 100 piles mises sur le marché, seulement 45 sont recyclées. Les français possèdent 5 fois plus de piles et de petites batteries qu'ils ne le pensent, soit en moyenne 106 piles par foyer.



Piles bâton



Piles bouton



Toute batterie d'appareils électriques



Toute batterie d'appareils portatifs



Toute batterie au plomb gélifié (ex : systèmes d'ouverture de portail, batteries de tondeuses, mini-voitures électriques d'enfant...)



Batteries de clôtures électriques

Les piles, batteries et accumulateurs doivent faire l'objet d'une collecte et d'un traitement spécifiques. Ils contiennent des métaux lourds toxiques et nocifs pour notre santé et l'environnement : nickel, mercure, plomb, fer, zinc, aluminium, lithium, etc. Les piles représentent la part la plus polluante dans nos ordures ménagères. Dans la nature, une pile bouton pollue 1 m³ de terre et 1000 m³ d'eau pendant 50 ans.

Collecter ses piles, c'est facile !

Toutes les piles et petites batteries usagées se recyclent, y compris les piles rechargeables. Rapportez-les dans un des 30 000 points de collecte Corepile. Trouvez le plus proche ici : www.jerecyclamespiles.com

Conservez chez vous vos piles au sec, dans un bocal ou un sachet, hors de portée des enfants. Rapportez-les régulièrement dans un point de collecte. Il y en a un sur tous nos Espaces-triS.



Recycler ses piles, c'est utile !

Jusqu'à 80% des métaux contenus dans les piles et petites batteries sont extraits et réutilisés dans l'industrie. Les métaux récupérés sont réutilisés pour la fabrication d'objets de la vie courante comme des gouttières en zinc, des couverts en acier, des vis, des clés, etc.



Nos solutions pour les meubles usagés



Oubliés dans le grenier ou la cave, le buffet offert par votre oncle, votre bureau d'enfant ou la chaise de pépé Joe. Ces vieux meubles vont pouvoir trouver une seconde vie.



L'organisme Eco-mobilier collecte l'éco-participation que vous payez à l'achat de meubles neufs et la reverse aux collectivités pour les soutenir dans le développement de solutions de réutilisation ou de recyclage des meubles usagés.

Ainsi, les Espaces-triS à Brignoles, Cotignac, La Roquebrussanne, Tourves et Le Val sont équipés de bennes à mobiliers. Vous pouvez y déposer tous vos meubles usagés en bois, ferrailles ou plastique, quel que soit leur état, même démontés ou abîmés.

Que fait Éco-mobilier des meubles collectés ?

Les meubles usagés sont acheminés dans un centre de traitement où ils sont triés par matière pour être recyclés ou valorisés sous forme d'énergie :

Le bois peut servir à fabriquer des panneaux de particules et ainsi redevenir un meuble.

Les mousses sont récupérées pour faire des panneaux isolants ou des tatamis de judo.

Les plastiques sont broyés et transformés en petites billes utilisées pour la fabrication de tuyaux par exemple.

La ferraille sera fondue pour servir à la fabrication de nouveaux éléments ferreux.



©Éco-mobilier : pains de mousse



©J-P Mesguen : panneaux de bois

écomobilier
COLLECTER · TRIER · RECYCLER

NOUVEAU !

Les produits rembourrés d'assise et de couchage sont désormais collectés.

Les bennes mobilier sont maintenant dotées de compartiments pour les couettes, oreillers, traversins, surmatelas, coussins, sacs de couchage. En clair, tous les articles rembourrés de literie et d'assise hors d'usage, quel que soit leur état, même abîmés ou déchirés.

Le garnissage de ces articles sera recyclé dans l'industrie du textile et de l'habillement, ou valorisé en énergie.

Il était
une fois
un oreiller
qui se rêvait
doudoune
branchée.



Liste des Espaces-triS équipés :

Le Collet Rouge à Brignoles
Le Loouron à La Roquebrussanne
Les Ferrages à Tourves
Terrubi à Le Val

Adresses, jours d'ouverture et horaires sur notre site internet : www.sived83.com/les-espaces-tris

NE PAS JETER. RÉUTILISER, RÉPARER !

Le recyclage des meubles commence chez vous.

Frigos et machines à laver, armoires et canapés, verres à vin et plats à tarte... Stockés dans le grenier ou la cave, sur une étagère ou au fond d'un placard, **ces objets et meubles dont vous ne voulez plus, ont encore de la valeur.** Ils peuvent être utiles à d'autres. Ne vous débarrassez plus de vos meubles, pensez à les donner ou à les vendre. Et si toutefois vous ne trouvez personne d'intéressée dans votre entourage nous avons la solution pour vous : le don à une Ressourcerie.



Une Ressourcerie réceptionne des objets, des meubles dont les propriétaires ne veulent plus, pour leur trouver de nouveaux acquéreurs.

L'établissement est équipé d'ateliers où les objets et meubles sont nettoyés, rénovés, et parfois même modernisés afin de leur rendre toute leur valeur. Quand c'est nécessaire les objets peuvent être réparés, pour être à nouveau en état de marche.

Les ateliers jouxtent une boutique pas comme les autres, où ces objets et meubles, qui ont failli basculer dans le monde des déchets, trônent pour être vendus à prix solidaires.



Il existe une Ressourcerie à Saint Maixmin : La Courtoise. Plan d'accès, jours d'ouverture de la boutique et d'accueil pour les dépôts : www.courtoiseressourcerie.com

Une deuxième Ressourcerie est en construction sur Brignoles, dont l'ouverture est prévue en 2020.

Je composte, tu compostes, nous compostons

Tontes, feuilles mortes, restes de repas, épluchures, marc de café... les déchets fermentescibles représentent 33% de nos poubelles. Facilement valorisables en compost, il serait dommage de se priver de leur richesse. Le SIVED NG propose différents équipements pour que chacun puisse trier et valoriser ces déchets.

Produire du compost et l'utiliser pour ses plantations n'est pas réservé qu'aux jardiniers avertis ou à ceux qui possèdent un jardin. Cette pratique peut être réalisée à l'échelle d'un foyer ou d'un quartier. Les composteurs fleurissent dans les jardins, en pieds d'immeubles et dans les résidences.

« Une aire de compostage collectif, c'est du lien et du compost à partager ! »

Les premiers composteurs collectifs ont été installés en 2015 dans les campings du territoire, puis en 2017 dans les jardins partagés de la commune de Néoules. Depuis, l'initiative a fait des petits. A ce jour près de vingt de sites sont installés sur le territoire. Comme à Pourrières, sur la place du village où le composteur est utilisé par une trentaine de foyers.

Les composteurs partagés sont recensés sur notre site internet. Si vous souhaitez en installer un dans votre village, contactez les services du SIVED NG.



Dispositif de compostage partagé, installé à Montfort en octobre 2019. Le site réceptionne pour le moment les déchets d'une vingtaine de foyers du centre village. A gauche, un stock de broyat pour les apports de matières sèches. A droite, les trois bacs de maturation.

Vous avez un jardin ? ÉQUIPEZ-VOUS !

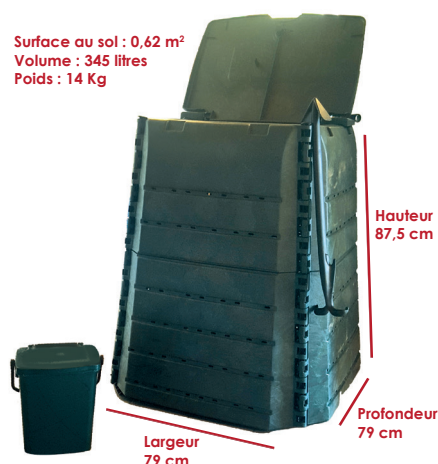
Pour réaliser vous-même votre compost à domicile, installez un composteur dans votre jardin !

Deux fois par mois, nous organisons des distributions de composteurs individuels.

Sans rendez-vous, il suffit de vous présenter muni d'une copie d'un justificatif de domicile (attention celle-ci ne vous sera pas rendue), d'une pièce d'identité et d'un chèque de 15€ à l'ordre du Trésor Public.

Pour connaître les lieux, les dates des prochaines distributions et les plans d'accès, rendez-vous sur notre site internet : www.sived83.com

Onglet « Le service », puis « Compostage individuel »



Le composteur est distribué en kit et à monter soi-même. Le tout rentre parfaitement dans une voiture citadine.

Comment utiliser le compost ?



Le compost est riche en éléments nutritifs dont les plantes, aussi bien ornementales que potagères, ont besoin pour grandir.

Au printemps le compost est à répandre sur les sols et à incorporer à la terre par griffage sur les 5-10 premiers centimètres à raison de 3 kg /m². L'opération peut se faire sur les massifs, le potager et même dans les pots et jardinières.

A l'hiver, il peut être utilisé en paillage pour protéger les racines et décourager les mauvaises herbes. Étalez-le en couche épaisse sur un sol propre et sans herbe.

Pour les nouvelles plantations en pots ou en jardinières, mélangez 1/3 de compost, 2/3 de terreau ou de terre ordinaire. S'il s'agit d'un rempotage, ajoutez et mélangez 20% de compost à l'ancien terreau.

Contrairement au fertilisant chimique qui doit être utilisé à la juste dose, la quantité de compost ne doit pas être calculée au kilo près !

Pour composter, TROIS RÈGLES À RESPECTER !

Équilibrer les apports de déchets : mélanger en quantités égales les matières sèches (broyat de végétaux, feuilles mortes, rouleaux essuie-tout ou papier-toilette ainsi que les boîtes d'œufs déchetées) et les matières humides (épluchures, restes de repas, tontes de pelouses, etc.).

Bien mélanger : brasser une à deux fois par mois pour aérer les matières et faciliter la décomposition.

Surveiller l'humidité : arroser si le compost est trop sec ou, à l'inverse, ajouter de la matière sèche.

**Dans une
prochaine vie,
ce numéro du
Flash Tri
sera peut-être
une lettre d'amour.**

Tous les papiers ont droit à plusieurs vies.
Triions-les !

CIITEO



SIVED
Nouvelle Génération



Géolocalisez toutes les
colonnes de tri sur :
sived83.com